



L'association pour la protection de
l'environnement du lac Ste-Marie

Saint-Adolphe d'Howard, le 30 avril 2007.

SUJET : Assemblée annuelle de l'Association pour la protection de l'environnement du
lac Ste-Marie (APEL Ste-Marie)

Madame, Monsieur,

La présente est pour vous convoquer à **l'assemblée annuelle de l'APEL Ste-Marie**, qui se
tiendra **le 26 mai 2007 à 9h30** à la salle du citoyen de l'Hôtel de Ville de Saint-Adolphe
d'Howard.

Lors de cette rencontre, le conseil vous fera son rapport financier et un compte rendu sur les
dossiers qui ont mobilisé notre action cette année. Vous pourrez, de plus, échanger avec monsieur
M. Pierre Roy, maire de St-Adolphe. Voici quelques uns des points qui seront couverts :

- a. Les gestes posés pour la préservation des **sols humides**
- b. L'accès au lac Ste-Marie pour les arrières lots et la notion de **lots servant**
- c. La prise de position de votre association sur le danger de l'**urbanisation**
- d. Le retour sur votre proposition concernant la création d'une **association de propriétaires**
- e. Les **résultats d'analyses** et vos attentes sur la qualité de l'eau de notre lac
- f. Survol d'un **code d'éthique 2007** pour le lac Ste-Marie

Nous souhaitons fortement que cette rencontre saura inspirer le prochain conseil d'administration
de l'APEL Ste Marie pour mieux cibler ses priorités fort de vos suggestions et de votre soutien.

Comme d'habitude, nous tendons la main à tous ceux et celles qui auraient un peu de temps pour
se joindre au CA de l'APEL Ste-Marie pour travailler au mieux être de l'ensemble des riverains
de notre lac.

Vous trouverez ci-joints les documents suivants : l'ordre du jour, un projet de code d'éthique et le
formulaire d'inscription 2007-2008. De plus, nous vous invitons à visiter le site Internet à
www.apelstemarie.com et nous faire part de vos commentaires via le courrier électronique à
apel-ste-marie@sympatico.ca.

Au plaisir donc de vous retrouver samedi le 26 mai à 9h30. Si toutefois vous ne pouvez pas
assister à l'assemblée annuelle de votre association, s'il vous plaît, nous faire parvenir avant le 20
mai 2007 : le formulaire d'inscription et votre cotisation (\$35,00) à l'adresse suivante : APEL
Ste-Marie, CP. 356, St-Adolphe d'Howard J0T 2B0

Agréez, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Michel Thériault,
Président *de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Ste-Marie (APEL Ste-Marie)*